

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed Saddik Ben Yahia, Jijel



Faculté des lettres et des langues

Département de français

Objet et méthodes de la linguistique

Dr Sissaoui Abdelaziz

Table des matières

Introduction

1- Ferdinand de Saussure : l'objet de la linguistique.....	5
2-La phonologie.....	9
3- La grammaire structurale de Lucien Tesnière.....	14
4-La psychomécanique de Gustave Guillaume.....	22
5-Le distributionnalisme.....	25
5- La grammaire générative de Noam Chomsky.....	28
7-L'énonciation.....	39
8-Le corrigé.....	45
9-Liste des références bibliographiques.....	58

Objet et méthodes la linguistique

Introduction

Le cours « Objet et méthodes de la linguistique » destiné aux étudiants inscrits en master Sciences du langage, se veut à la fois un cours théorique et pratique. Ayant déjà été initiés à la linguistique générale lors du cursus universitaire licence LMD, les étudiants trouveront dans ce document les notions de base de la linguistique, des explications détaillées et des exercices d'application accompagnés d'un corrigé type.

Ce document pédagogique est loin d'être exhaustif, car il n'est pas possible dans un cours consacré à la linguistique de s'atteler à une analyse détaillée des fondements d'une science appartenant à un champ disciplinaire assez vaste et hétéroclite englobant autant de théories et de méthodes. En effet, depuis la publication des cours de F. de Saussure par ses élèves, la linguistique a considérablement évolué et a donné naissance à plusieurs écoles, à des approches et à des méthodes d'analyse riches et diverses. Le cours que nous proposons constitue donc un outil de travail solide et significatif. Il devrait répondre aux besoins des étudiants et des personnes affrénées par l'approfondissement des connaissances en linguistique. Il leur permettrait de découvrir des théories importantes non abordées pendant le cursus universitaire à savoir la psychomécanique de Gustave Guillaume, la linguistique structurale de Lucien Tesnière, la théorie x-barre de Chomsky et de l'énonciation.

Nous avons tenté de présenter le plus fidèlement possible les grandes écoles linguistiques enseignées dans les universités algériennes et étrangères à travers une vision cohérente de l'objet et de la méthode adoptée par chaque école linguistique. Nous avons jugé utile de reprendre avec plus de clarté les principes généraux du cours de la linguistique générale de Ferdinand de Saussure qui constitue, à notre avis, une base théorique fort importante pour toute recherche scientifique et qui continue de faire partie du petit bréviaire du linguiste et du chercheur.

Dans un souci de clarté, nous avons subdivisé le cours en deux parties essentielles : une partie consacrée aux différentes théories d'obédience structuralistes et non structuralistes. Nous avons mis l'accent sur l'objet et la méthode de chaque école en étayant l'analyse par une série

d'exercices appropriés au contenu et à l'objet d'étude. Quant à la deuxième partie du cours, elle est consacrée au corrigé type.

1-Ferdinand de Saussure : l'objet de la linguistique

« Saussure montre que l'homme n'est pas maître de sa langue. En questionnant les évidences grammaticales et la façon dont elles fonctionnent pour le sujet parlant, Saussure a contribué à arracher la réflexion sur le langage aux évidences empiriques ; en étudiant la langue comme un objet abstrait, un système dont les ressorts sont extérieurs à la fois à l'individu et à la réalité physique, la théorie saussurienne a produit un effet de déconstruction du sujet psychologique libre et conscient qui régnait dans la réflexion de la philosophie et des sciences humaines naissantes, à la fin du XIX siècle. »Gadet cité par Elia Sarfati et Paveau ,A (2003 : 60)

C'est à travers cette remarque que Gadet résume l'énorme projet de F. de Saussure, fondateur de la linguistique générale. Publiés en 1916, l'œuvre posthume de ce linguiste donne naissance à une réflexion à la fois riche et féconde sur les langues et le langage. Le travail de ce linguiste constitue une rupture épistémologique avec la linguistique comparatiste et fonde une approche descriptive des faits de langue. Sa méthode consiste à sélectionner parmi les faits de langage l'objet de la linguistique (la langue). La tâche du linguiste doit se focaliser uniquement sur la langue : « se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage » Saussure (1990 :25).

1-1-Langue /parole

Voilà comment résume Saussure la dichotomie langue/parole :

« Récapitulons les caractères de la langue :1- Elle est un objet bien défini dans l'ensemble hétéroclite des faits de langage....Elle est la partie sociale du langage, extérieure à l'individu, qui à lui seul ne peut ni la créer ni la modifier ; elle n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat entre les membres de la communauté...

2-La langue, distincte de la parole, est un objet qu'on peut étudier séparément du langage, mais elle n'est possible que si ces autres éléments n'y sont pas mêlés.

3- Tandis que le langage est hétéroclite, la langue ainsi déterminée est de nature homogène : c'est un système de signes où il n'y a d'essentiel que l'union du sens et de l'image acoustique, et où les deux parties du signe sont également psychiques(ibid., p : 31)

Ainsi la langue est un produit social enregistrée passivement par l'individu ; la parole est un acte individuel de volonté et d'intelligence. Il est à préciser que la linguistique de la parole chez Saussure est secondaire, elle n'est pas l'objet de la linguistique.

1-2-Le signe linguistique

L'un des concepts clés de la linguistique générale est le signe linguistique. Refusant l'idée selon laquelle le signe linguistique est le reflet du monde extérieur (Port -Royal), Saussure lui assigne une autre conception radicalement différente. Pour lui, il n'y a aucune correspondance entre les mots et la réalité du monde :

« Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. Par exemple : Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots...Elle ne nous dit pas si le nom est de nature vocale ou psychique.... ; enfin elle laisse supposer que le lien qui unit un nom à une chose est une opération toute simple, ce qui est bien d'être vrai » Saussure (1990: 107)

1-2-1-La nature du signe

Pour Saussure le signe linguistique est arbitraire. « Le lien unissant le signifié au signifiant est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : le signe linguistique est arbitraire. »

Et il précise :

« Ainsi l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ô-r qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant b-ô-f d'un côté de la frontière, et o-k-s ».(Ibid :110)

Le mot arbitraire ne signifie nullement que le sujet parlant est libre dans le choix du signe linguistique. Et pour éviter toute confusion, Saussure propose le mot immotivé « Le mot arbitraire appelle aussi une remarque, il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du

librechoix du sujet parlant...nous voulons dire qu'il est immotivé, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité ». (Ibid :112)

1-2-2-Immutabilité et mutabilité du signe

Nous venons de voir qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de choisir ou de modifier le signe linguistique car il échappe à la volonté humaine, voire imposé. Saussure parle de l'immutabilité du signe et évoque les raisons suivantes :

1-le caractère arbitraire du signe ...l'arbitraire même du signe met la langue à l'abri de toute tentative visant à la modifier.

2-la multitude des signes nécessaires pour constituer n'importe quelle langue.

3-le caractère trop complexe du système...Car ce système est un mécanisme complexe ; l'on ne peut le saisir que par la réflexion.

4-la résistance de l'inertie collective à toute innovation linguistique. La langue fait corps avec la masse sociale et celle-ci était naturellement inerte, apparaît avant tout comme un facteur de conservation. (ibid :118)

Cela veut dire que le signe linguistique est un héritage d'une époque précédente et enregistré passivement dans la mémoire du sujet parlant. Toutefois, Saussure précise que le signe linguistique évolue en subissant dans son rapport une altération. Sachant que l'immutabilité et la mutabilité du signe sont solidaires parce que l'évolution du signe s'effectue à la base de la matière ancienne, elle est définie comme :

« Un déplacement du rapport entre le signifié et le signifiant ». Il s'agit donc d'une évolution interne du signe dont voici un exemple « Le latin *necâre* signifiant « tuer » est devenu en français *noyer*, avec le sens que l'on connaît. Image acoustique est concept ont changé tous les deux ; mais il est inutile de distinguer les deux parties du phénomène ; il suffit de constater *in globo* que le lien de l'idée et du signe s'est relâché et qu'il y a déplacement » (Ibid : 121)

1-3-Rapports syntagmatiques et rapports associatifs

L'objet de la linguistique défini, Saussure situe les rapports entre les unités linguistiques dans deux sphères distinctes : l'une relève de la linéarité de la langue et l'autre du système. Les deux sont indispensables à la vie de la langue :

« D'une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois. Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées syntagmatiques. » (Ibid. : 197)

Pour plus de précision, Saussure donne les exemples suivants : re-lire, contre tous, la vie humaine, Dieu est bon... Il s'agit d'une séquence linguistique composée de deux ou de plusieurs unités. Quant aux rapports associatifs, ils sont établis virtuellement dans la mémoire :

« D'autre part, en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire, et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. Ainsi le mot *enseignement* fera surgir inconsciemment devant l'esprit une foule d'autres mots (*enseigner, renseigner, etc.*, ou bien *armement, changement, etc.*, ou bien *éducation, apprentissage*) ; par un côté ou un autre, tous ont quelque chose de commun entre eux ».

La phonologie

Du point de vue historique, la phonologie est née en 1930 dans le cadre des Travaux du Cercle de Prague (école élaborée par Mathesius englobant un ensemble important de linguistes : Bùhler, Troubetskoi, Jakobson, André Martinet et beaucoup d'autres).

S'inscrivant dans la même lignée que Saussure, les linguistes du Cercle de Prague considèrent la langue comme un système fonctionnel qui remplit une fonction pratique. Les travaux de ces linguistes portaient sur la phonologie et non pas sur la phonétique. Dans ce sens, la phonologie se consacre à l'étude des sons de la langue, la phonétique se donne pour objet d'étude les sons de la parole. Si les deux disciplines partagent le même fait phonétique, elles ne l'abordent pas de la même façon. La phonétique se consacre à l'étude des unités linguistiques articulées, la phonologie s'intéresse aux sons de la langue et de leurs fonctions au niveau de la communication. Dans un article de 1932, Troubetskoï précise clairement l'objet d'étude :

« Grossièrement parlé, la phonétique recherche ce qu'on prononce en réalité en parlant une langue, et la phonologie ce qu'on imagine prononcer. Ce qu'on prononce en réalité change d'un mot à l'autre et d'un individu à l'autre(...) .Mais ce qu'on s'imagine prononcer ne change pas(du moins dans un état de langue donné) » cité par Georges-Elias Sarfati et Marie-Anne Paveau(2003 :122)

. 1-Le phonème

. « Définir un phonème, c'est indiquer sa place dans le système phonologique, ce qui est possible que si l'on tient compte de la structure de ce système »(N. Troubetzkoy cité par Benveniste, 1966 :95). Cela veut dire que la tâche du linguiste consiste à étudier les sons de la langue de leurs oppositions phoniques et de leurs réalisations. Par exemple: /p /- /b/ dans /bal/- /pal/ sont deux consonnes bilabiales dont le premier est non voisé (sourde) et le second est voisé (sonore). Nous pouvons dire que le /p/ et le /b/ en français sont phonologiquement pertinents. Les entités phonologiques ne sont pas des entités concrètes et matérielles mais plutôt discrètes qui s'organisent en système d'opposition.

2-Phonème / sons

Le phonème ne correspond pas aux sons car il peut exister plusieurs sons d'un seul phonème. Par exemple le r en français se prononce de trois manières : / r / roulé, le / R/ grasseyé. Cette réalisation phonétique du même r est une variante du même phonème /r/.

3-L'archiphonème et la neutralisation

Nous venons de voir que le phonème correspond à un ensemble de traits pertinents et distinctifs. Il permet dans ce sens d'opposer deux paires minimales dans lesquelles on peut relever une opposition de deux phonèmes à l'initial du mot, intervocalique et en finale du mot. Dans certains contextes phonétiques, des phonèmes qui normalement s'opposent pour former des paires minimales perdent cette caractéristique. Cette perte est appelée **neutralisation**. Le résultat de cette neutralisation est appelée **archiphonème**. L'archiphonème est noté par une lettre majuscule. En français, l'opposition entre /e/ et /ɛ/ est phonologiquement pertinente, elle peut être illustrée la paire minimale les / le/ et lait / lɛ /, la différence d'aperture qui les distingue a une valeur phonologique. Par contre, si on considère le mot mer / mɛr/, l'opposition entre /e/ et /ɛ/ perd sa valeur phonologique, on notera l'archiphonème par un E majuscule / mɛR/. On peut dire que l'opposition /e/ et /ɛ/ est valide en syllabe ouverte et neutralisée en syllabe fermée. Il est donc inutile de préciser dans la transcription phonologique le caractère ouvert du phonème puisque cette ouverture est impliquée par la position du phonème. En somme ce qui est dit de /e/ et de /ɛ/ l'est également pour le /o/ et /ɔ/ en syllabe fermée et ouverte dans *sors* et *dinosaure*, /sO / - /dinozO /

Le système vocalique du français

- /i/ comme lit
- /e/ (é fermé) comme les
- /ɛ/ (é ouvert) comme lait
- /a/ (a antérieur) comme sac
- /ɑ/ (a postérieur) comme pâte
- /o/ (o fermé) comme lot
- /ɔ/ (o ouvert) comme lors

- /u/ (ou français) comme cour
- /y/ (u français) comme sur
- / ø/ / (e fermé) comme bleu
- / □ / (eu ouvert) comme œuvre

A quoi s'ajoutent les nasales :

- /□ / comme lin
- / á/ commecomme lent
- / □ / comme long

Les voyelles présentées ci-dessus sont analysées selon les traits suivants :

- La nasalité (voyelles nasales vs voyelles orales)
- Le point d'articulation (voyelles antérieures vs postérieures)
- La labialisation (voyelles à lèvres rétractées vs voyelles à lèvres arrondies)
- L'aperture (voyelles ouvertes vs voyelles fermées/ demi- ouvertes vs demi-fermées)

3-La pertinence communicative chez André Martinet

Les travaux d'André Martinet ont apporté à la linguistique structurale européenne une nouvelle façon de concevoir les faits de langage. Bien que ce linguiste n'ait pas élaboré un modèle linguistique proprement dit comme celui de N. Chomsky, ses travaux sur la langue peuvent être considérés comme une théorie dans le cadre de la linguistique fonctionnelle du Cercle de Prague. En effet, le concept de la double articulation du langage et la démarche d'analyse adoptée peut être appliquées à n'importe quelle langue. André Martinet reconnaît que les langues mettent en jeu les mêmes principes de fonctionnement. Ainsi, le fait de concevoir la langue comme un instrument de communication doublement articulé peut être considéré aujourd'hui selon les linguistes comme universel.

Selon A .Martinet, la pertinence communicative n'est pas limitée à la distinction des phonèmes. En effet, la langue est conçue comme un instrument de communication doublement articulée, de manifestation vocale. Par rapport aux linguistes de l'école de Prague, Martinet se focalise sur la fonction du langage la plus englobante et distingue deux types de pertinence : la pertinence distinctive des phonèmes et la pertinence significative des monèmes (la double articulation du langage)..

La première articulation : Il s'agit des unités significatives minimales (les monèmes). Ces unités ont à la fois une face formelle (signifiant) et une face significative (le signifié). Elles peuvent être de longueur variable (phrase, syntagme). Dans l'énoncé *nous allons à la maison*, nous ne pouvons dire qu'il y a cinq monèmes car dans la forme *allons-nous* supposons deux monèmes, la forme présent par rapport à d'autres temps et la désinence *ons*

La deuxième articulation : il s'agit des unités non significatives (les phonèmes). Ces unités n'ont pas de sens en eux-mêmes, mais contribuent à différencier des unités qui s'opposent sémantiquement, comme / m/ , /s/ et / r/ dans *maison* , *saison* et *raison* alors que les monèmes assument une fonction significative puisqu'ils sont porteurs de sens. Certains phonèmes en français comme le /R/ uvulaire et le /r/ alvéolaire différents sur le plan physique ne sont pas pertinents étant donné que le sens véhiculé par /taR/ et /tar/ est le même.

.Application

Exercice N°1

Soit les oppositions phonologiques suivantes :

/i/ , /e/

/ □ / , /f/

/v/ , /f /

/y/ , /u/

/l/ , / c/

/p / , / b/

/t/ , /d/

-Trouvez des paires minimales

Exercice N°2

Voici une liste de mots, relevez les paires minimales et les phonèmes qui permettent de les identifier.

Appris, maison, âge, plan, saison, pas, art, bas, champ, blanc, cent, abris

Exercice N°3

Transcrivez phonologiquement les paires minimales suivantes et mettez en évidence l'archiphonème.

Pays- paye/- / les yeux/ / les cieux/-/nez/ /nait/-/nier/ /niais/-/pot/ /peau/-/maux/ /mot/-/sept /-
/seize/

La grammaire structurale de Lucien Tesnière

Dans le cadre de la linguistique structurale, L. Tesnière a élaboré une syntaxe différente de celle de ses contemporains, portée sur l'étude de la phrase qu'il définit comme : « *un ensemble dont les éléments constituants sont les mots* » (Daouia Hanachi 2005 : 29)

Tesnière distingue le plan structural du plan sémantique car, ces deux plans sont entièrement indépendants :

Le plan structural est celui dans lequel s'élabore l'expression linguistique de la pensée .Il relève de la grammaire et lui est intrinsèque. Le plan sémantique est le domaine de la pensée, abstraction faite de toute expression linguistique. Il ne relève pas de la grammaire à laquelle il est extrinsèque mais seulement de la psychologie et de la logique. (Claude Chevalier 1985 :184)

Cette distinction des deux plans n'est en fait que théorique car dans la pratique le plan structural a pour objet de rendre possible le plan sémantique. Une phrase peut-être structurellement correcte mais sémantiquement inacceptable. Dans la grammaire structurale, la phrase est formée de mots et des liens (les connexions) qui unissent les mots les uns aux autres. Tesnière résume l'idée de la manière suivante :

« Tout mot qui fait partie d'une phrase cesse par lui-même d'être isolé comme dans le dictionnaire. Entre lui et ses voisins, l'esprit aperçoit des connexions, dont l'ensemble forme la charpente de la phrase. » (Philippe Monneret 1999 : 323)

L'analyse structurale s'appuie essentiellement sur trois principes fondamentaux : la connexion, la translation et la jonction.

1-La connexion

« La syntaxe structurale a pour objet de révéler la réalité structurale profonde qui se cache derrière l'apparence linéaire du langage sur la chaîne parlée. » Autrement dit, de catégoriser les mots qui composent la phrase et de préciser les relations syntaxiques qui existent entre les mots.

Les connexions ne sont pas indiquées par des moyens linguistiques ; elles sont perçues par l'esprit et constituent la charpente de la phrase. Ainsi une phrase comme *Alfred parle*(Tesnière) est composée de trois éléments : 1-Alfred ,2- parle ,3 -la connexion qui les unit et sans laquelle il n'y aurait pas de phrase.

Du point de vue de fonctions grammaticales, Tesnière s'intéresse aux relations de dépendance entre le subordonné et le régissant. Le subordonné dépend du régissant et inversement le régissant régit le subordonné. Dans une phrase simple telle que *Alfred parle*, *parle* est le régissant et *Alfred* est le subordonné. La connexion est représentée par un trait vertical reliant deux nucléus, l'un supérieur, l'autre inférieur tel que le montre le Stemma suivant :



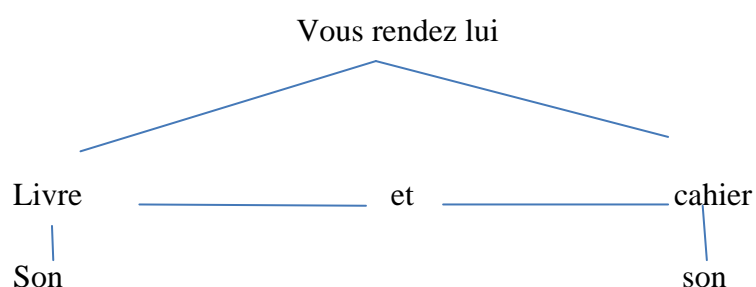
En ce qui concerne les mots, Tesnière les répartit en deux catégories : mots pleins et mots vides .Les mots pleins sont ceux qui peuvent former un nœud. Ils comprennent les substantifs, les adjectifs (qualificatifs et déterminatifs), les adverbes et les verbes. Les mots vides ne peuvent former un nœud. Ils comprennent les jonctifs, les translatifs, les indices et les anaphoriques. Le tableau ci-dessous en est représentatif (Bernad Schwischay(2002)

Mots pleins	
Substantifs (O)	Noms Pronoms
Adjectifs (A)	Adjectifs
Verbes (I)	Verbes
Adverbes(E)	Adverbes
Mots vides	
Jonctifs(j)	Conjonctions de coordination
Translatifs	Conjonctions de subordination Préposition Articles

Indices(i)	Articles Prépositions Pronoms conjoints
------------	---

Quant aux pronoms compléments autonomes, ils sont des mots pleins dans la mesure où ils peuvent constituer un nœud. Alors que les pronoms conjoints (indices personnels) n'ont pas cette propriété. Paradoxalement ces pronoms constituent une catégorie hybride, c'est-à-dire, ils appartiennent à la classe des mots vides formant un nucléus avec le verbe et ils assument la fonction d'actant qui est réservée normalement aux mots pleins.

En outre, Tesnière distingue le nœud verbal, les actants et les circonstants. Les actants se subdivisent en prime actant, second actant, tiers actant qui correspondent traditionnellement au sujet, complément d'objet direct et indirect. Les circonstants correspondent aux circonstances de temps, lieu, manière etc. Les verbes sont classés en verbes monovalents, divalents, trivalents, ils correspondent respectivement aux verbes impersonnels, intransitifs, transitifs directs ou indirects et verbes transitifs doubles. Cela dit, c'est la nature du verbe qui commande un seul actant, un second actant ou un tiers actant. Les pronoms conjoints qui sont normalement des pronoms vides sont des actants régis par le verbe et en même temps anaphorique. Dans cette conception les pronoms personnels font partie du verbe avec lequel ils constituent un nœud verbal. Une phrase comme *vous lui donnez son livre et son cahier* est représentée de la manière suivante.

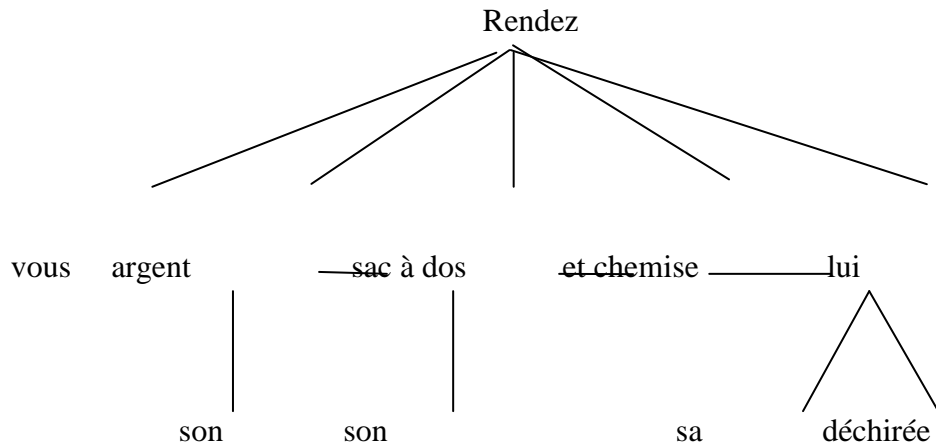
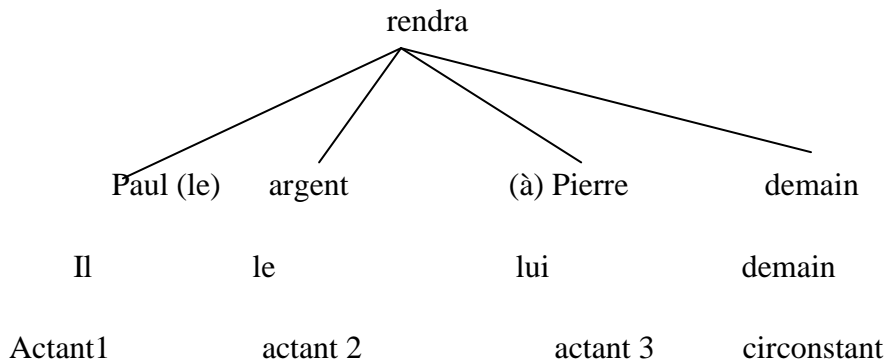


Cela étant dit, Philippe Monneret dans son ouvrage *Exercices de linguistique* (1999 :326) propose une analyse stemmatique séparant les pronoms du verbe. L'accent est mis sur la relation syntaxique du régissant et des subordonnés et sur le rôle anaphorique des pronoms dont voici les exemples :

1. Paul rendra l'argent demain à Pierre
2. Il le rendra demain

3. Vous lui rendez son argent, son sac à dos et sa chemise déchirée

Les deux premières phrases peuvent être représentées dans le stemma suivant



Ce deuxième stemma comme le premier met en évidence les relations de dépendances. Il comprend le verbe «rendez » qui régit l’indice « vous »,le complément « lui » et trois substantifs « argent », « sac », « chemise » entre lesquels s’établit un rapport de jonction et des jonctifs « à » et « et ».

2- Les translations

La syntaxe structurale de Tesnière s’appuie sur un aspect syntaxique fondamental, celui de correspondance entre fonctions et catégories. Tesnière cherche à établir une correspondance biunivoque entre fonctions et catégorie grammaticales. Pour chaque catégorie correspond une seule catégorie et inversement. Cette correspondance est représentée dans le tableau suivant.

Catégorie	Symbole	Fonction
Substantif	O	Actant
adjectif	A	Epithète
adverbe	E	Circonstant

Pour Tesnière, tout mot plein assumant une autre fonction que celle qui lui attribuée par le tableau de correspondance présenté ci-dessus change de catégorie. Par exemple dans, *Le livre d'Alfred*, le complément du nom « d'Alfred » devient un adjectif épithète par analogie à *le livre rouge*, *Je vous demande de partir* devient un substantif par analogie à *je vous demande une faveur*. Il est à noter que la translation n'affecte pas la hiérarchie des connexions. Dans l'exemple *le livre d'Alfred* a la même structure que le livre rouge dont voici le stemma :



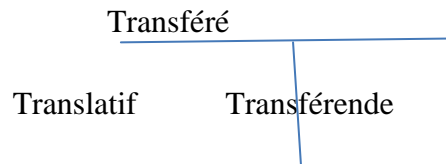
2-1-Terminologie de la translation

Nous venons de présenter la translation comme étant un transfert d'un mot plein d'une catégorie grammaticale dans une autre catégorie grammaticale. Le mot subissant la translation (catégorie de départ) porte le nom de transférende, le mot résultant de la translation (catégorie d'aboutissement) porte le nom de transféré. La translation est représenté par le signe suivant \triangleright

Tesnière distingue les translations du premier degré qui s'opère sur les mots et celles qui s'opèrent sur les propositions exprimées par le signe \vdash

Ce sont les prépositions (mots vides) qui effectuent les translations. Ainsi dans l'exemple *Le livre d'Alfred*, la préposition transfère le substantif en adjectif épithète ($\text{O} \triangleright \text{A}$), cette même préposition transfère un substantif en adverbe, comme *il revient de Montpellier* ($\text{O} \triangleright \text{E}$)

On distingue translatifs du premier degré (les prépositions) et ceux du second degré (conjonctions de subordination, pronoms relatifs). Du point de vue stématique, la translation est symbolisée par le signe t. Au -dessus de la barre horizontale du t se place le transféré et au -dessous de la hampe du t se placent le transférende et le translatif dont voici le schéma général de la translation :



Il faut ajouter que la translation de l'adjectif en verbe A \searrow I ? qui « est celle que l'on rencontre dans la phrase à verbe être ». Par exemple : la maison est neuve, où le verbe copule est assumé le rôle de translatif.

2-2-Classification des translations du second degré

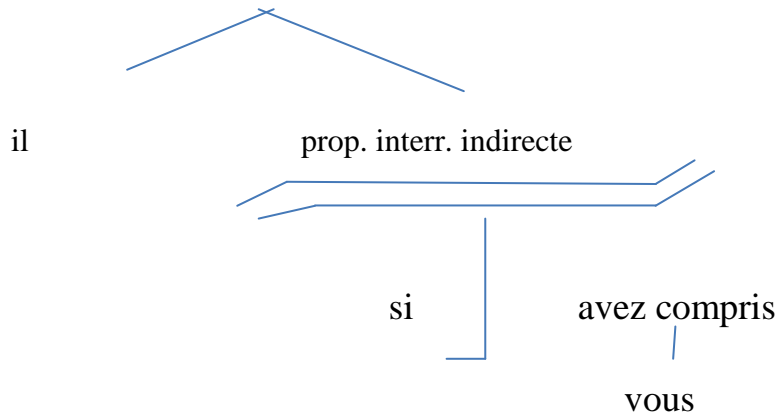
Par opposition aux translations du premier degré, les translations du second degré opèrent sur des propositions. Le verbe transférende I peut être transféré dans les trois espèces suivantes : O, A, E dont voici un tableau de correspondance :

	Termes catégoriels	Termes fonctionnel
I O	Subordonnée substantive	Subordonnée. actantielle
I A	adjective	épithète
I EE	adverbe	circonstancielle

Exemple de translation

Il se demande si vous avez compris.

se demande



Application

Exercice N°1

Présentez les phrases suivantes sous forme de stemma puis faites un commentaire des rapports syntaxiques.

- 1-L'enseignant distribue les copies aux étudiants.
- 2-Le locataire va devoir quitter l'appartement.
- 3-« Aujourd'hui, maman est morte. »(A.Camus.L'étranger)
- 4-Alfred a l'air très fatigué.
- 5-Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

Exercice N°2

Identifiez les translations puis présentez les stemmatiquement.

- 1-Structuralement, les restrictives sont intégrées au SN antécédent. (O.Soutet.1989,p 97).
- 2-J'ai apprécié le spectacle d'hier.
- 3-La maison de ma grand-mère.

4-Une femme bien.

Exercice N°3

Relevez les translations du second degré et présente les stemmatiquement.

1-Je ne sais pas s'il a compris.

2-Le projet qu'il a réalisé est très intéressant.

3-Le météorologue affirme qu'il fera beau demain.

4-Alfred sort quand il aura de l'argent.

La psychomécanique de Gustave Guillaume

Gustave Guillaume, (1883-1960), a le grand mérite d'avoir mis au point une nouvelle théorie et une nouvelle méthode d'analyse distincte de celles de ces contemporains. Disciple de Meillet, il propose un modèle différent de fond en comble à celui de Ferdinand de Saussure. Il s'agit d'une linguistique cognitive puisque Guillaume s'intéresse à la production et à la langue constituée. Autrement dit, il s'intéresse aux mécanismes psychiques mis en œuvre dans les mécanismes de langue. Pour Guillaume « la langue est un grand ouvrage construit selon une loi générale qui est celle de la cohérence des parties au sein de l'entier » cité par D. Hanachi (2003 : 165).

L'un des mérites de ce linguiste est d'avoir précisé que la langue est non seulement un système (Saussure) mais un système de systèmes. En effet, la dichotomie saussurienne langue/parole est remise en question pour deux raisons :

« -elle ne rend pas compte du lien que chacun des termes entretient avec l'ordre de la pensée d'une part, et l'ordre du discours d'autre part ;

-elle ne permet pas de décrire de manière satisfaisante l'entier de l'acte de langage. » (George-Elia SARFATI et Marie –Anne PAVEAU ,2003 :95/96).

Le passage de la langue au discours est décrit comme un processus d'actualisation. La notion de discours chez Guillaume englobe toutes les manifestations du langage articulé et non articulé.

1-Les concepts clés de la théorie

La psychosystématique : elle se fixe pour objet la description du système de la langue « La psychosystématique n'étudie pas les rapports de la langue et de la pensée mais les mécanismes définis et construits que possède la pensée pour opérer une saisie d'elle-même, mécanismes dont la langue offre une reproduction fidèle »(ibid :97)

La psychomécanique : elle se fixe pour objectif la description des psychocanones signes réalisés en discours identifiés par la psychosystématique.

La psychosémiologie : elle se fixe pour objectif l'analyse des signes réalisés en discours du point de vue morphosyntaxe, morphologie et morphologique.

A l'instar des linguistes structuralistes, Guillaume considère la phrase comme un ensemble de mots. Pour lui, le mot est formé de deux composantes, la première est matérielle et sémantique ; la seconde est formelle catégorielle. Cette entité est dotée d'un signifié de puissance qui appartient à la langue et permet de réaliser des signifiés d'effet au niveau discursif. Autrement dit, la construction du mot dans l'esprit (ontogénèse) passe par deux phases : une genèse matérielle créatrice de la signification et l'autre formelle, créatrice de la catégorie grammaticale. Cette dernière ou morphogénèse correspond à une opération d'entendement comme le montre le tableau.

1	2 3		4
	Langue		
Langue se construisant en pensée (non encore construite comme telle)	Construite en pensée (1 ^{ier} état)	Construite en pensée (2 ^{ème} état)= construite en signes	Langue employée déjà construite en pensée et en signes

2-La relation prédicative et la notion de l'incidence

Pour G. Guillaume, les parties de la langue s'organisent en trois critères : la prédicativité, l'opposition univers-espace/ univers-temps. Le substantif et l'adjectif relève de l'espace, le verbe relève du temps. Il est à préciser que ces deux notions sont en relation d'interdépendance car l'une ne peut exister sans l'autre. Autrement dit, la prédicativité ne peut exister que par la mise en œuvre d'un certain nombre de relations d'incidence. Pour Guillaume, l'incidence résulte de la relation qui s'établit entre un apport et un support : « L'incidence est un mécanisme qui régit la relation entre apporte et support de signification. Elle est la faculté qu'ont les mots de se référer à un support ».

Le substantif en tant que catégorie grammaticale a une incidence interne. Guillaume à travers l'exemple suivant précise que « le substantif *homme* ne peut se dire que d'un être

appartenant à la classe des mots « homme »(un adulte mâle, un être humain, un indien, etc.).Le substantif a donc sa propre matière notionnelle en langue à la fois comme apport et support.A l'inverse du substantif, l'adjectif, l'adverbe et le verbe ont une incidence externe. L'adjectif reçoit le type d'incidence du premier degré et l'adverbe a une incidence externe du second degré.

Exemple : Cet homme vit dans une très belle maison.

Les mots *très, belle, maison* sont porteurs de signification mais *très* et *belle* ont besoin d'un support extérieur auquel ils réfèrent leur signification. L'adjectif *belle* a un apport d'information au support *maison*, l'adverbe *très* constitue un apport d'information au support *belle*. Pour Guillaume, l'incidence de l'adverbe est définie comme étant une incidence à une incidence déjà existante.

Application

Exercice N°1(Exercice emprunté à P.Monneret : 384)

Etudiez l'adjectif *gros* dans les SN suivants en situant son incidence sur l'idéogénèse substantivale :

1. Un gros paquet.
2. Un homme très gros.
3. Un gros buveur.
4. Une grosse averse.
5. Une grosse fièvre.

Exercice N°2

Analysez l'incidence de l'adverbe dans les phrases suivantes :

1. Cet enfant apprend sérieusement.
2. Cet homme parle très doucement.
3. Ce fonctionnaire travaille intelligemment.
4. Cet homme parle peu.
5. Le petit dort très peu.

Le distributionalisme

Ce courant linguistique est apparu dans les années trente parallèlement avec le courant européen, l'école de Prague. A la manière de l'école européenne, le distributionalisme s'est focalisé sur l'étude de la langue comme structure. Mais à la différence de l'école européenne qui se réclamait de la pensée saussurienne et développait toute une théorie sur des langues connues, les linguistes américains se sont attaqués à l'étude des langues amérindiennes, des langues non connues et non codifiées. En fait, c'est le linguiste américain Leonard Bloomfield qui fut le premier à mettre les jalons d'une linguistique qui s'appuie sur l'étude d'un corpus réalisé effectivement par des locuteurs.

1-L'objet et la méthode

A l'instar de la linguistique structuraliste, le distributionalisme prend pour objet d'étude la langue. Il s'agit d'une étude synchronique et descriptive des unités linguistiques qui compose la phrase. L'analyse proprement dite, consiste à inventorier les différents environnements ou contextes linguistiques dans lesquels une unité se réalise et à dresser sur la base de l'opération de commutation la liste des autres unités susceptibles d'apparaître dans le même environnement. Une classe de mots forme un paradigme d'unités en relation de commutabilité et rassemble des unités entretenant les mêmes relations syntagmatiques. Dans l'exemple suivant, le déterminant « ce » et « le » acceptent la commutation avec « un » car ils partagent le même environnement. Sur cette base, ils sont rangés dans la même classe de mots, celle des déterminants.

/Un// jardinier / entretient avec soin son jardin.

/Ce/ /garçon/

/le//ouvrier/

1-1-La classe de mots

Une fois les unités distributionnelles réunies dans une classe, il convient de caractériser cette classe par rapport à :

-un critère distributionnel : On indiquera qu'un déterminant est toujours suivi d'un nom et éventuellement précédé d'un adjectif.

-un critère syntagmatique : La classe est caractérisée par le statut obligatoire ou facultatif de ces unités. Le déterminant ne peut être effacé, il est donc obligatoire.

-un critère morphologique : la classe est caractérisée par le type de variation morphologique de ces unités. Le déterminant est soumis sous l'effet du nom qu'il accompagne à la variation en genre et en nombre.

1-2-Les classes distributionnelles

La commutation peut être appliquée à des unités plus larges. Il s'agit d'étudier les groupes de mots qui peuvent se substituer à une unité simple en conservant l'acceptabilité de la phrase. Par exemple le groupe «très compétent » dans l'énoncé suivant peut commuter avec l'unité simple « aimable » mais aussi avec d'autres unités plus complexes comme « fier de son travail », « que je connais très bien ». En fait, ils partagent les mêmes propriétés distributionnelles que la classe de l'adjectif « aimable » et appartiennent au même syntagme.

Un enseignant/ très compétent/ présente son cours de linguistique.

/bien formé/

/que je connais très bien/

/convaincu de son travail/ :

1-3-L'analyse en constituants immédiats

L'analyse en constituants immédiats héritière de Bloomfield et Harris rend compte de la notion de hiérarchie. Elle propose de segmenter la phrase, unité maximale en unités successives. La segmentation repose sur l'opération de division binaire ; chaque niveau de structuration en unités de rang inférieur. Dans l'exemple : *Un enseignant compétent présente son cours de linguistique*, peut être segmentée en SN+SV (syntagmes obligatoires) accompagnés d'un autre syntagme adjoint facultatif qui peut être effacé.

L'analyse en constituant immédiats a donné lieu à plusieurs modèles de visualisation : les parenthèses étiquetées, les angles de Charles Carpenter, la boîte de Charles F. Hockett, la boîte de Bernard Bloch et Zellig Harris dont voici un exemple de schématisation (les parenthèses étiquetée) emprunté à N. Garric (2003:139)

(p (SA/SP (prep depuis) (SN (det des) (Nannée))) (SN(det (un) (GN (N jardinier) sadj (adv très) (ADJ compétent))) (SV (V entretient) (det le) (N gazon) (SP (prep de) (SN(det ce) (SADJ (petit) (Njardin)))))).

Application

Exercice N°1

Analysez d'un point de vue distributionnel la classe des mots soulignés.

1-Le plat est trop fort pour la petite. (Nathalie Garric)

2-Elle veut le manger.(Nathalie Garric)

3-L'idée est fort importante

4-C'est un homme fort.

5- La petite fille est ma voisine.

Exercice N°2

A l'aide de l'opération de commutation et en décrivant les possibilités distributionnelles, dites à quelle classe appartient le mot « tout » dans les phrases suivantes.

1-Toute femme est mortelle.

2-Tout le monde est parti en promenade.

3-Il s'est ruiné et a tout perdu.

4-On a tout fait.

5-Tous les étudiants ont décroché une bonne note.

6-Il a dormi pendant tout le voyage.

La grammaire transformationnelle et générative

L'analyse distributionnelle a des limites et ne rend pas compte des fonctions grammaticales et des ambiguïtés syntaxiques. En outre, elle n'explique pas pourquoi certaines commutations sont possibles et d'autres pas et ne rend pas compte de tous les faits de langue. Enfin, l'analyse en constituants immédiats ne s'écarte pas de l'analyse traditionnelle (sujet/verbe/complément) dans la mesure où l'une est centrée sur la distribution des classes et l'autre sur la sémantique. Cependant cette grammaire n'a pas été inutile car elle a permis à Z. Harris et à N. Chomsky de concevoir la grammaire transformationnelle puis la grammaire générative.

Dans ce sens les énoncés visiblement comparables n'acceptent pas les mêmes transformations interrogatives ou passives. Observons les exemples ci-dessous:

(1) a- Le chat mange la souris.

(1) b-La souris est mangée par le chat.

(2)a- J'écris à Nabil.

(2) b-Nabil m'écrit.

Nous remarquons que dans le premier exemple, les deux phrases sont grammaticalement équivalentes. Cependant les deux phrases de l'exemple (2) ne le sont pas. Selon Harris et Chomsky la syntaxe d'une langue est constituée d'un stock limité de phrases de base, les autres phrases sont le produit de différentes transformations : déplacement, permutation et transformations.

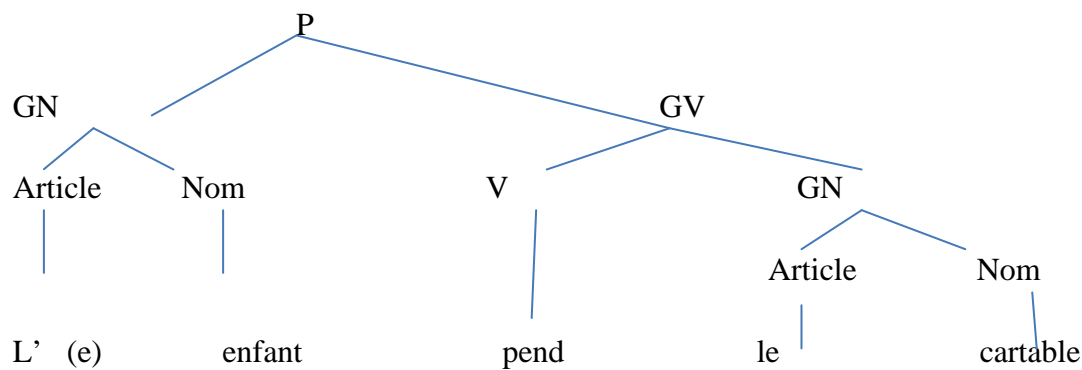
Les travaux de Chomsky lui ont permis de proposer un modèle expliquant pourquoi et comment un locuteur-auditeur arrive à produire et à comprendre un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais entendues ou prononcées auparavant. Chomsky postule l'existence d'un dispositif cognitif inné du langage appartenant au patrimoine génétique de l'être humain lui permettant de s'approprier sa langue maternelle. Dans Structures syntaxiques (premier modèle), Chomsky limite son champ d'étude à la syntaxe. L'objectif est de rendre compte formellement de toutes les phrases grammaticales et elles seules. Celles-ci peuvent être décrites à l'aide d'un ensemble de règles et de symboles. Partant du modèle syntagmatique, Chomsky présente un système génératif sous forme de réécriture :

p → GN+GV

GN → Article+ N

GV → V+ GN

EX : L'enfant prend le cartable.



Le modèle syntaxique présenté ci-dessous est insatisfaisant et ne prend pas en compte les autres dimensions du langage, Chomsky propose d'autres modèles en l'occurrence la théorie standard et la théorie standard étendue d'où le concept de compétence/performance et de structure de surface et structure profonde. Le recours aux structures profondes permet avec les transformations de rendre compte des ambiguïtés syntaxiques. Par exemple :

La crainte des parents. Fuchs et P Le Goffic (1985 : 85).

L'exemple peut avoir comme structure profonde :

- 1- On craint les parents.
- 2- Les parents craignent quelqu'un ou quelque chose.

La théorie de liage

Cette théorie (1981) s'intéresse à la distribution des éléments pronominaux et anaphoriques dans la phrase. Certains éléments linguistiques tels que les anaphores, les pronoms et les possessifs ne peuvent être interprétés que par leur mise en relation avec le cotexte appelé : antécédent. La théorie de liage distingue trois principes :

- Le principe A : Les anaphores doivent être liées dans leur domaine de liage, c'est-à-dire l'anaphore doit être liée dans sa catégorie gouvernante.

- Le principe B : Les pronoms doivent-être libres dans leur domaine de liage, c'est-à-dire le pronom est libre dans sa catégorie gouvernante.
- Le principe C : Les expression-R doivent-être libres, c'est-à-dire autonomes.

Ces principes peuvent être interprétés par les traits suivants :

a-Réciproque et réfléchi

(+anaphore ; -pronominal)

b-Pronom

(-anaphore ; +pronominal)

c-R-Expression

(-anaphore ; -pronominal)

Par catégorie gouvernante, il faut comprendre le domaine local NP (syntagme nominal) ou IP (syntagme flexionnel) où une anaphore doit trouver son antécédent et un pronom est soumis à la disjonction référentielle.

1-Les relations anaphoriques

Dans le principe A, les anaphores sont liés à un antécédent qui leur confère une référence. Selon ce principe, une phrase est bien formée si l'anaphore et son antécédent se trouvent dans la même catégorie gouvernante soit un NP ou IP minimale et qui justifient leur coindexation. Elle doit obéir à la règle suivante :

Une catégorie *a* est liée à une catégorie *B*-si, et seulement si :

(1) *a* et *B* sont coindiciés

(2) *B* c-commande *a*.

Le concept de c-commande a été introduit par Reinhart (1976) et reformulé par Chomsky sous l'appellation de liage:

c-commande : Un nœud a c-commande B si aucun de ces deux nœuds ne domine l'autre et si le premier nœud branchant qui domine a domine également B.

Liage : Une catégorie *a* est liée par une catégorie *B* si :

(I)a et B sont coindiciés

(II)B c-commande B. (Noam Chomsky : 17)

Soit la phrase suivante : Le père de Jean se hait.

Tout le NP (sujet et son complément) est lié au réflexif « se », le complément de NP ne peut fonctionner comme antécédent de « se »: le complément « de Jean » ne c-commande pas l'anaphore.

En outre, une anaphore n'occupe jamais dans un diagramme une position plus haute. En français les unités appartenant à cette classe sont les pronoms réflexifs, les réciproques, les possessifs tels que : *se, l'un et l'autre, lui-même, son...*etc.

1(a) ces amis pensent l'un à l'autre.

(b)* Marie pense l'un à l'autre.

2 (a) ils ont laissé leurs épouses aller les unes chez les autres.

2(b)* ils ont laissé leurs épouses aller les uns chez les autres.(Noam Chomsky : 15)

En 1(a),2(a)*l'un à l'autre, les unes chez les autres* sont liés à leurs antécédents *ces amis, leurs épouses*. Alors qu'en 1(b) ,2(b) les réciproques *l'un à l'autre, les uns chez les autres* sont incorrects. L'anaphore n'est pas liée dans son domaine de liage. En résumé, la relation entre l'anaphore et son antécédent obéit à deux caractéristiques :

-elle est obligatoire : toute relation anaphorique doit avoir un antécédent, sans cette relation la phrase est mal formée.

-elle est limitée à un domaine de localité spécifique.

Pour que la phrase soit bien formée, l'antécédent d'une anaphore ne doit pas être éloigné de son antécédent.

3-Les relations de coréférences

Il est important de distinguer les relations anaphoriques des coréférences. La relation de coréférence se distingue des relations anaphoriques par deux caractéristiques :

-elle n'est pas obligatoire. L'exemple suivant montre qu'il n'est pas obligatoire d'interpréter le pronom *il* et *Jean* comme co référents :

Jean dit qu'il viendra demain.(Noam Chomsky :15)

-elle n'est pas bornée ; elle n'est pas limitée à un domaine de localité spécifique.

Pour fonctionner comme un antécédent d'un pronom ou d'un groupe nominal, le pronom doit être suffisamment éloigné. La relation de coréférence est bloquée si le pronom et son antécédent appartiennent au même domaine propositionnel. Les exemples suivants montrent que l'interprétation coréférentielle du pronom *lui* et de *Marie* dans la première est impossible et *lui* et *Jean* est « une option légitime ».

1 Marie lui a offert un livre

2 Jean croit que Marie lui a offert un livre. (Noam Chomsky :16)

Les pronoms réflexifs et réciproques en français

Le pronom SE en français est clitique. Il se place devant le verbe. A la différence de l'anglais (*himself*) et de l'arabe, il est à la fois réfléchi et réciproque :

Il se regarde dans le miroir. Emploi réflexif

Ils se regardent. Emploi réciproque

La distribution des pronoms réflexifs et réciproques obéit à des restrictions .L'anaphore en français ne peut être employée comme sujet de la phrase ou de la subordonnée. .

*lui-même se lave.

Le pronom SE peut-être renforcé par lui-même, moi-même, soi-même, mais certaines contraintes syntaxiques s'imposent :

Nabil se regarde dans le miroir.

*Nabil voit lui-même dans le miroir.

Nabil se voit lui-même dans le miroir.

Cette remarque peut être étendue aux pronoms réciproques« l'un et l'autre » où nous constatons des limites.

Ces amis se sont vus.

*ces amis se sont vus l'un l'autre.

Avec certains verbes tels que penser, parler, se moquer l'emploi des réflexifs et des réciproques « soi », « soi- même », « l'un et l'autre » obéit à des règles :

*Nabil pense à soi

Nabil pense à soi même

*Nabil parle de soi

Nabil parle de soi même

L'emploi de « soi » est agrammatical avec les verbes tels que penser . Cependant avec certains verbe tels que se mentir, se connaître, se convaincre, le pronom soi est renforcé par « même ».

*Nabil se moque de soi.

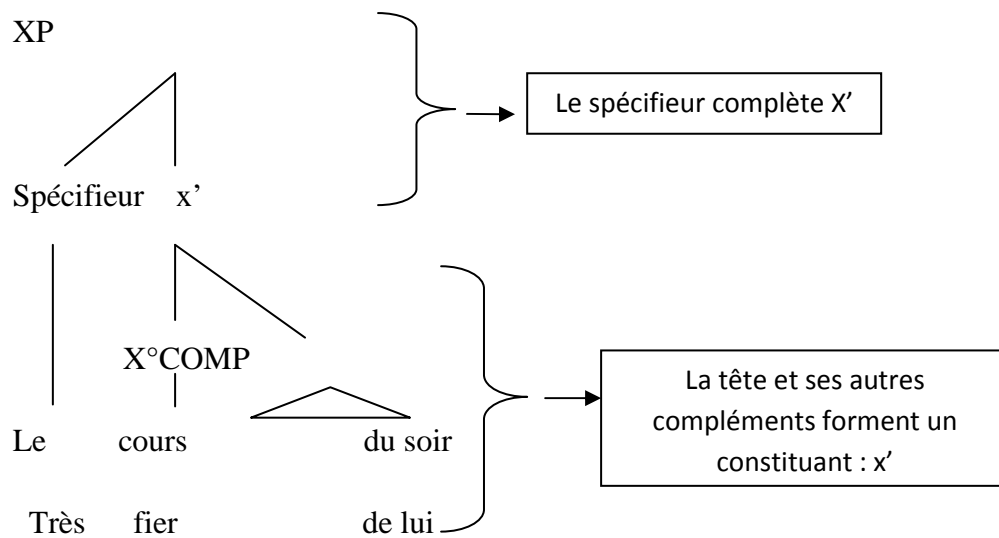
Nabil se moque de soi-même.

La théorie X-Barre

Cette théorie est apparue dans les années 70 au sein de la grammaire générative. L'objectif est de remédier aux insuffisances des modèles d'analyse syntaxiques précédents et d'émettre des hypothèses sur la structure des constituants de la phrase applicables à toutes les langues GU. Selon cette analyse, les syntagmes sont organisés autour d'une tête lexicale : nom, verbe, adjectif, préposition qui correspondent respectivement au SN, SV, SA, S.A. La tête lexicale est précédée d'un spécifieur (déterminant, auxiliaire, adverbe ou préposition) et est suivie d'un complément : *le fils de mon voisin, bien manger une pomme, très content de son fils, juste devant la maison*. Cette notion de syntagme est représentée par les générativistes de la manière suivante.

XP=spec de X+ X+ complément

Exemple :



(Diagramme emprunté à (Bony Yapo : 5)

XP est une projection maximale

X est un constituant de niveau zéro, en lui associant un complément, ce constituant se projette au niveau intermédiaire appelé X'.

Le syntagme n'admet que trois niveaux d'analyse à savoir :

Niveau 0 (X)=une tête

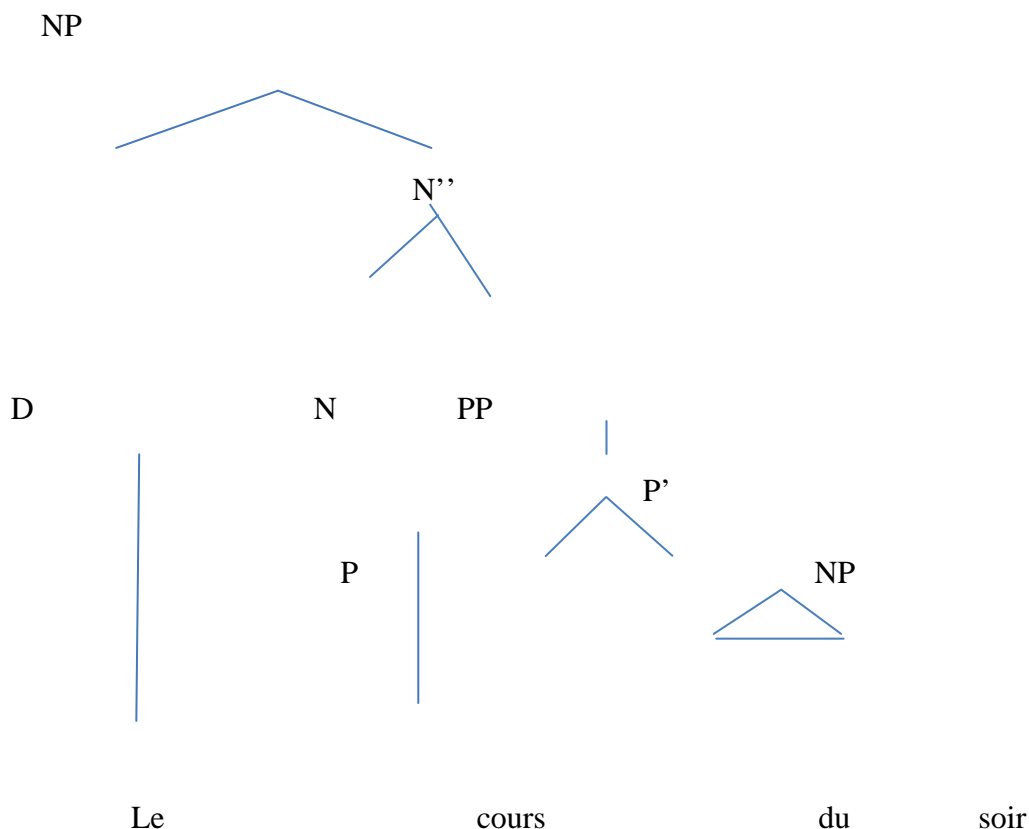
Niveau 1 (X')=tête+ complément

Niveau 2 «(X'')=spécifieur +tête +complément

Le spécifieur est une propriété catégorielle du mot tête.

Par exemple, le déterminant est une propriété de la catégorie des noms.

En remplaçant le symbole X par les règles de réécriture, la phrase est représentée de la manière suivant



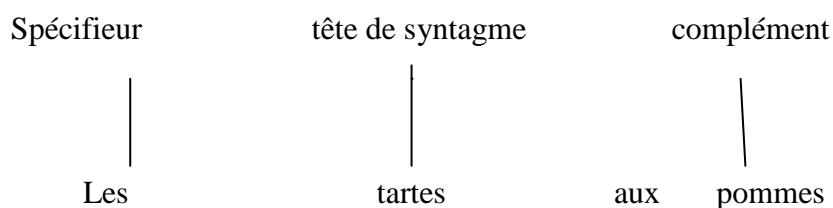
En ce qui concerne les compléments, nous distinguons des compléments ayant un rapport étroit avec le verbe appelés arguments du verbe et des compléments non sélectionnés par le verbe appelés modificateurs du verbe ou adjoints.

EX(1) J'aime les tartes aux pommes. Je les aime.

(3) Il a acheté un tableau de l'époque classique. Il en a acheté un.

Les groupes de mots *les tartes aux pommes*, *un tableau de l'époque classique* sont des syntagmes (SN). L'ordre des mots ne peut être déplacé.

Nous ne pouvons dire *il a acheté tableau un*. La production de ces phrases est intuitive. Donc, les mots se regroupent pour former des syntagmes qui dépendent de la tête lexicale. Ainsi pour la première phrase nous aurons le schéma suivant :



Le verbe « aimer » sélectionne un complément. « Les tartes » est un complément de verbe ayant pour fonction COD, « aux pommes » est un complément du nom. Les deux compléments ont la même fonction selon cette théorie c'est-à-dire le verbe a pour complément un SN. Nous pouvons démontrer cela par le biais du procédé de pronominalisation :

J'aime les tartes .Je les aime

J'aime les tartes aux pommes. Je les aime

En (2) *un tableau de l'époque classique* est un SN ayant une tête lexicale précédée d'un spécifieur et accompagnée d'un complément.

Spécifieur	tête de syntagme	complément
Un	tableau	de l'époque classique

«de l'époque classique » est un constituant qui pourrait être pronominalisé de manière suivante : *il en a acheté un*

Le pronom « *en* » renforcé par le partitif « *un* » reprend le constituant un tableau « de l'époque classique ». Le pronom « *en* » reprend *un tableau « de l'époque classique »* et non seulement « *un tableau* ».

Application

Exercice N°1

Expliquez les ambiguïtés syntaxiques des phrases suivantes

1-On lui a donné un cadeau de son père.

2-L'artiste peint la nuit.

3-On lui a remis le document délabré.

4-Il a lancé le ballon dans la cour.

Exercice N°2

Expliquez comment les principes de liage sont respectés pour chacun des N'' (expressions-R, pronoms, anaphores) dans les phrases suivantes :

- 1- Cet homme s'est dit qu'il devrait se souvenir de son numéro.
- 2- Jacques se connaît.
- 3- Jacques le connaît.
- 4- Jaques et Marie se connaissent l'un l'autre.
- 5- Jacques a dit qu'il viendrait demain.

Exercice N°3

Complétez par le réflexif adéquat « soi » ou « soi-même »

- Parler de
- Penser à
- Avoir peur de
- Se mentir à
- Vivre pour
- Etre livré à
- Etre fidèle à
- Se connaître
- Se consoler
- Se convaincre
- Se le dissimuler à
- Se persuader
- Se suffire à
- Se replier sur
- Rester maître de.....
- Travailler pour
- Maîtrise de
- Respect de
- Le souci de
- Abnégation de
- Cela parle de

- Fin en
- Cela va de
- Avoir des amis autour de

Exercice N°4

Présentez sous forme de schéma les syntagmes suivants

1-Un enseignant de Constantine.

2-Très content de son diplôme.

3-Avant le départ.

4-juste avant le départ

5-Aimer le cinéma

L'énonciation

Si la linguistique structuraliste considère la langue comme un répertoire de signes qui forment la phrase, l'énonciation la considère comme une mise en fonctionnement par un acte individuel (la parole). Benveniste dans *Problèmes de linguistique générale* donne la définition suivante :

« En tant que réalisation individuelle, elle peut se définir, par rapport à la langue, comme un acte d'appropriation. Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur ». E. Benveniste (1974: 80)

L'énonciation est donc un acte individuel de production par rapport à un moment donné et par rapport à l'espace. Cela suppose l'inscription du locuteur dans une instance de discours qui met en face de lui un allocutaire bien déterminé. Benveniste donne aux protagonistes de l'énonciation le nom d'embrayeurs (adaptation de l'anglais shifters utilisé par Jakobson).

Les pronoms personnels « je » et « tu » ainsi que les possessifs sont des déictiques saturés alors que les pronoms de la troisième personne sont des anaphoriques, ils sont extérieur à la situation d'énonciation. A ces indices de personne s'ajoutent des indices spatio-temporels qui n'ont de sens que s'ils sont actualisés dans le discours. L'adverbe « ici » par exemple, ne peut renvoyer à d'autre lieu que celui dans lequel l'acte de l'énonciation s'effectue et se concrétise. De même les adverbes tels que « maintenant », « aujourd'hui », « demain » sont également des déictiques saturés. Ils déterminent le temps en rapport avec la situation d'énonciation.

Les embrayeurs

Partant du principe que l'énonciation « est la mise en œuvre en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation », suppose que le locuteur n'a aucun moyen de marquer l'instance discursive que par les indices spécifiques appartenant à l'appareil formel de la langue : indices de personnes, indices d'ostension et temps verbaux.

Il est à savoir que ces indices de personnes ne se produisent que par l'énonciation et ne renvoient qu'à la personne qui les utilise. E. Benveniste sépare les pronoms personnels « je » et « tu » du pronom personnel « il ». Les premiers sont embrayeurs renvoyant à l'acte d'énonciation, le second est un référent. Dans cette acception, le pronom « je » actualisé dans un discours présuppose un « tu ». « Je » et « Tu » forment évidemment un couple réuni par

une corrélation de subjectivité ayant le même référent. D'autre part ces mêmes pronoms sont réflexifs orientés vers l'énonciateur, ce qui crée un désaccord avec la troisième personne. En vertu de cette analyse, Nous pouvons répartir les pronoms en deux catégories ; les embrayeurs et non embrayeurs A. Sissaoui (2015 :)

Embrayeurs	Référents
<i>Je, me, moi</i>	<i>il, ils</i>
<i>Tu, te, toi,</i>	<i>elle, lui, elles, eux, leur</i>
<i>Nous, nous, nos</i>	<i>le, la, les</i>
<i>Vous, vous, vos</i>	

Ces indices de personnes comme nous venons de voir, s'accompagnent également des indices de l'ostension, termes qui servent à désigner des objets en relation étroite avec la situation d'énonciation. Il s'agit des démonstratifs (ce, cet...) et des indices de lieu (ici, là...).Il en va de même pour les indices de temps qui se déterminent par rapport au moment de l'énonciation.

Énonciation historique/ énonciation de discours

Dans son article « *Les relations de temps dans le verbe* »(1964), Emile Benveniste établit une distinction entre les temps verbaux relevant du discours et ceux relevant de l'énonciation. Benveniste remet en question l'approche traditionnelle des temps verbaux axée sur l'aspect sémantique et logique et souligne que les rapports antériorité/postériorité ne permettent pas de comprendre le rôle que joue l'énonciateur dans l'énonciation. En effet, la distinction traditionnelle entre le passé composé et le passé simple est généralement justifiée par le recours aux registres de langue, oral/écrit :

« Dans l'interprétation traditionnelle, ce seraient deux variantes de la même forme, entre lesquelles on choisit selon qu'on écrit (il fit) ou qu'on parle (il a fait).Nous aurions ici l'indice d'une phase de transition où la forme ancienne (il fit) se maintient dans la langue écrite, plus conservatrice, alors que la langue parlée indique par avance la forme de substitut (il a fait), concurrente installée, destinée à s'imposer seule » .E.Benveniste (1974 :238).

Cela dit, Benveniste sépare deux modes de fonctionnement différent. Le passé simple exprime une rupture avec la temporalité événementielle et le passé composé, en revanche, traduit cette temporalité exprimée dans une instance de discours. Ce qui constitue deux systèmes temporels distincts, l'un appartient au récit et l'autre appartient au discours. Pour Benveniste le présent est le seul temps verbal d'énonciation car le locuteur n'a aucun autre temps pour exprimer son présent.

« De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie du présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de réaliser par l'insertion du discours dans le monde ».E.Benveniste (1974 :83)

Bien évidemment, à ce temps s'ajoute le futur simple, le futur périphrastique, le futur antérieur. Quant à l'expression du passé, elle se réalise par le passé composé et l'imparfait qui sont commun aux deux plans (plan du discours et du récit). L'histoire, en revanche, est dépourvue de tout acte de production individuelle. Les événements semblent se raconter eux-mêmes dont le temps principal est l'aoriste(le passé simple) y compris l'imparfait et le plus que parfait .L'histoire n'est pas donc ancrée dans la situation d'énonciation par conséquent, elle ne comporte que les formes verbales de la troisième personne.

La modalisation

Le concept de « modalisation » fut utilisé par U.Weinreich, pour désigner la marque que le locuteur imprime à son énoncé. Il désigne la manière dont un locuteur se situe par rapport aux informations qu'il transmet (degré d'adhésion, refus...).Il s'agit d'une courbe sinieuse que l'interlocuteur doit comprendre et interpréter. En effet, dans un même acte de discours, l'énonciateur peut juger telle proposition est souhaitable, telle autre comme inacceptable et ce à travers le recours aux modalisateurs : adverbes, adjectifs, verbes modaux et par d'autres moyens tels que l'intonation et l'expressivité.

Les modalités

La notion de modalité fut utilisée pour la première fois par Charles Bally qui l'a définie comme « la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit » Ch.Bally cité par Maingueneau (1976 :110).La modalité appartient à un domaine très vaste et non stable, les linguistes distinguent les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé.

La modalité d'énonciation

La modalité d'énonciation se rapporte à l'énonciateur, à ses relations interpersonnelles et sociales. La notion de modalité n'est pas récente ; elle remonte à l'époque classique puisqu'on distinguait déjà la modalité du contenu propositionnel des énoncés. Mais c'est Bally qui introduit la notion en linguistique faisant la distinction entre *modus* (manière de dire) et *dictum* (ce qui est dit). La modalité d'énonciation implique une sélection des types de phrases : déclaratives, exclamatives, impératives ou interrogatives. Chaque acte d'énonciation exige un comportement langagier bien déterminé : transmettre ou recevoir une information, intimer un ordre. Jean Dubois cité par Maingueneau donne l'exemple suivant :

J'ai la certitude que la France est heureuse.

Je suis désolé que la France soit heureuse.(Maingueneau 1976:111)

Selon Dubois, la modalité d'énonciation est la même (phrase déclarative) mais la modalité d'énoncé n'est pas du tout la même.

Modalités d'énoncé

Inversement à la modalité d'énonciation, la modalité d'énoncé est beaucoup plus compliquée, car elle concerne le *dictum* lui-même et exprime l'attitude.Elle caractérise la manière dans le locuteur situe son énoncé par rapport à la vérité, la certitude, la probabilité et à des jugements appréciatifs.Il est à préciser que les ressources pour exprimer la possibilité, la certitude,les jugements sont très variées ce qui rend leur classement difficile .La modalité d'énoncé ne constitue pas donc une classe logique et homogène de modalisateurs ;leur insertion dans la proposition de base porte une signification bien précise. Maingueneau donne

l'exemple suivant sur les modalités appréciatives pour mettre en évidence la difficulté à les ranger dans une classe homogène :

Il est heureux que Léon s'en aille.

Léon s'en va, heureusement. Maingueneau (1983 : 113)

.Application

Exercice N°1

Dans les énoncés suivants, les indices temporels ont-ils un repère fixe ou un autre élément de la phrase ?

1-Quand le jour fut venu et que les bruits de la campagne l'annoncèrent à Germain, il sortit son visage de ses mains et se leva. Il vit que la petite Marie n'avait pas dormi non plus, mais il ne sut rien lui dire pour marquer sa solitude.(La mare au diable)

2-Il arriva en juin 1815 et ne repartit qu'en mars de l'année suivante.

3-La colonisation française entraîna l'intrusion d'un peuplement européen minoritaire à la mentalité de vainqueur, privilégié par ses droits de citoyen et la supériorité de ses moyens économiques et techniques.

En janvier 1840, le nombre des Européens s'élevait à 25000 installés principalement dans les grandes villes, mais 44% seulement d'entre eux étaient français.

Mahfoud Kaddache, La conquête Coloniale et la Résistance.

Exercice N°2

Analysez les indices d'énonciation dans cet extrait de J.J.Rousseau.

(J.J. Rousseau a confié ses cinq enfants aux Enfants –trouvés, raison pour laquelle il a été sévèrement critiqué).

A Madame de Francueil, A Paris, le 20 avril 1751

Oui, madame, j'ai mis mes enfants aux Enfants Trouvés ; j'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela.Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin

si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance, je la leur ai procurée meilleur ou plus sûre au moins que n'aurais pu la leur donner moi-même.

Vous connaissez ma situation, je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine ; comment nourrirais-je encore une famille ? Et si j'étais contraint de recourir au métier d'auteur, comment les soucis domestiques et les tracas des enfants me laisseraient-ils dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif ?

Jean Jacques Rousseau, Les rêveries d'un promeneur solitaire

Exercice N°3

Les énoncés présentés ci-dessous sont-ils équivalents sémantiquement ? Justifiez votre réponse.

1-Il partira sûrement.

2-Il est possible qu'il parte.

3-Sans doute, il partira.

4-Je partirai peut être.

5-Il est certain que l'enseignant de français viendra ce lundi.

6-L'enseignant de français viendra certainement ce jeudi.

Le corrigé

La phonologie p : 12/13

Exercice N°1 :

Création de paires minimales

/pri/, /pre/

/□ ø/ /fø/

/v □/, /f □/

/vy/, /vu/

/lu/, /cu/

/p□/, /b□/

/t □/, /d □/

Exercice N°2 :

/apri/, /abri / phonèmes distinctives / p/ et / b /

/a □/, /ar / / □ / et / r/

/ p l □ /, / bl□/ /p/ et / b /

/ □□/ ,/ s □/ / □/ et / s/

/ m□z□/, / s□z□/ / m / et / s /

/ ba /, / pa / // / p / et / b /

Exercice N°3

Transcription phonologique de paires minimales proposées dans le corpus.

Pays / paye : /p□ i/ -/p□ j/.

Les yeux / les cieux : /l z ø/, /l s ø/

/Nez / nait : /ne/ - /n /

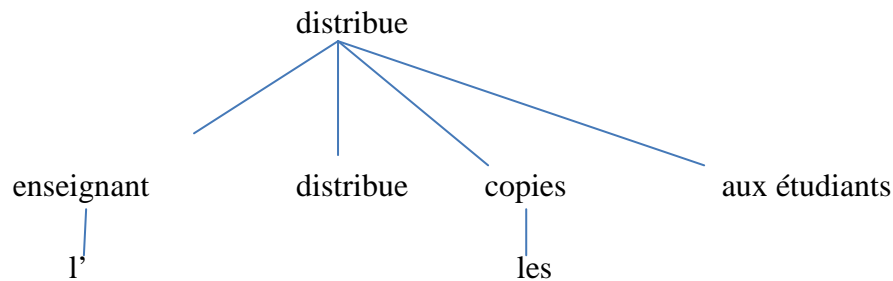
Mot / maux : /mO/ - /mO /

Seize/ sept : /sEz/- /sEt/

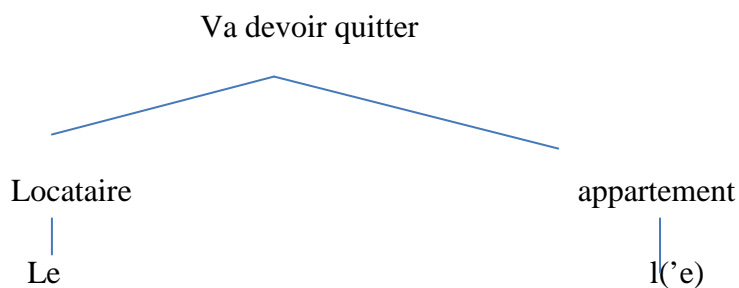
La grammaire structurale de Tesnière. Page :20/21

Exercice N°1

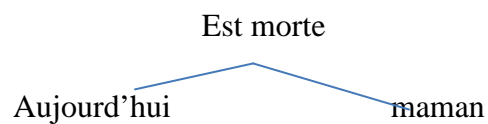
1-L'enseignant distribue les copies aux étudiants.



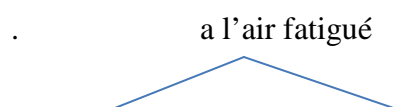
2-Le locataire va devoir quitter l'appartement.



3-« Aujourd'hui, maman est morte. »(A. Camus. L'étranger)

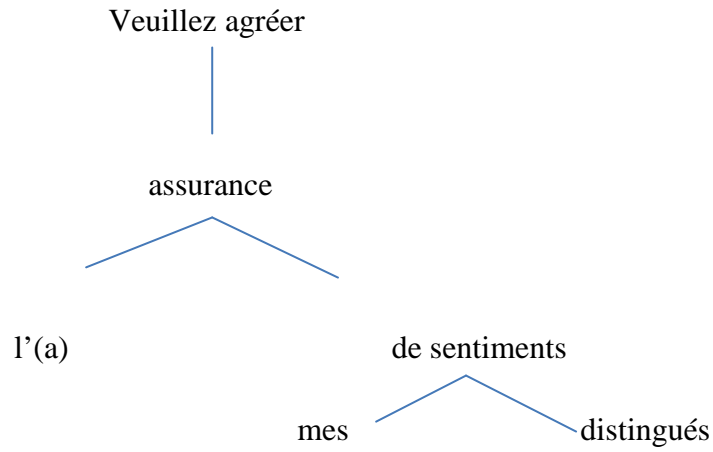


4-Alfred a l'air extrêmement fatigué.

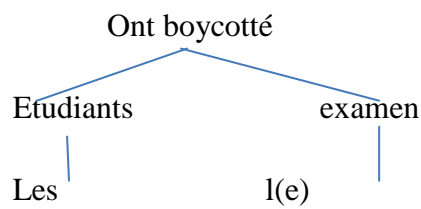


Alfred + extrême

5-veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

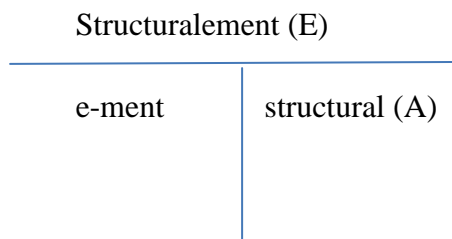


6-Les étudiants ont boycotté l'examen

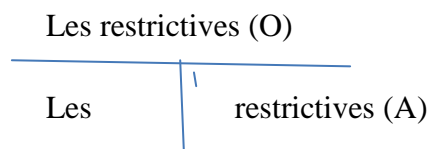


Exercice N°2

1-Structuralement, les restrictives sont intégrées au SN antécédent

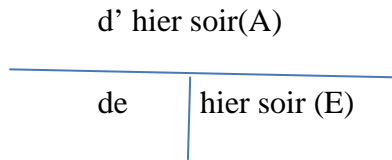


Translation du premier degré : de l'adjectif vers l'adverbe. Le translatif est le suffixe « ment ».

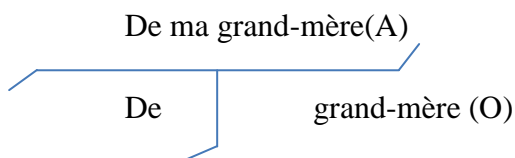


Il s'agit d'une translation du premier degré : de l'adjectif vers le substantif. Le translatif est l'article « les ».

2-J'ai apprécié le spectacle d'hier.

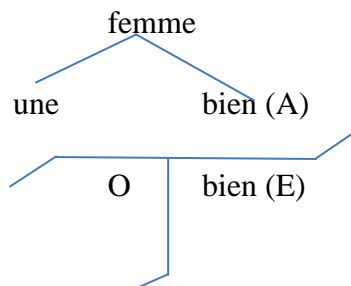


3- la maison de ma grand-mère.



Translation du premier degré : du substantif vers l'adjectif. Le translatif est la préposition « de ».

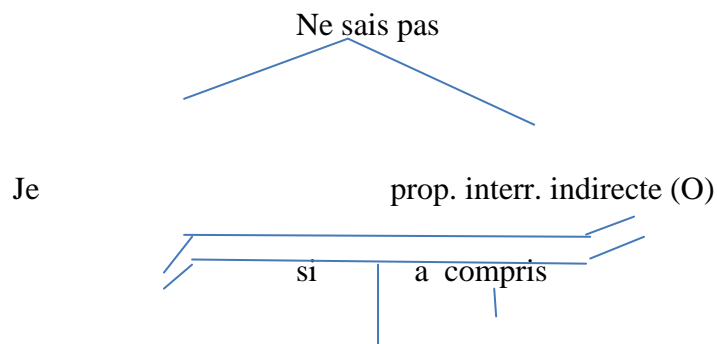
4-Une femme bien.



Translation de l'adverbe vers l'adjectif. Le translatif étant O.

Exercice N°3

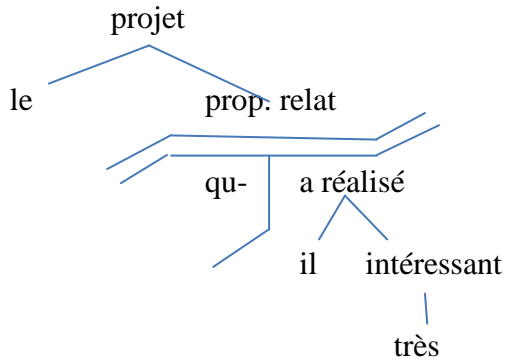
1-Je ne sais pas s'il a compris



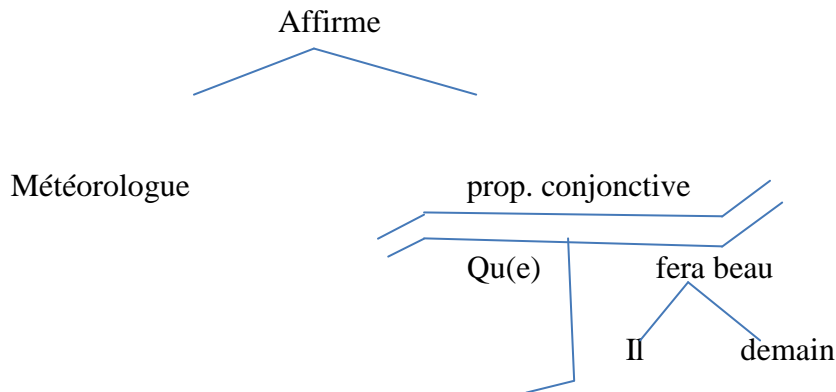
il

Translation du second degré du verbe conjugué vers le substantif. Le translatif est la conjonction de subordination « si ».

2-Le projet qu'il a réalisé est très intéressant.

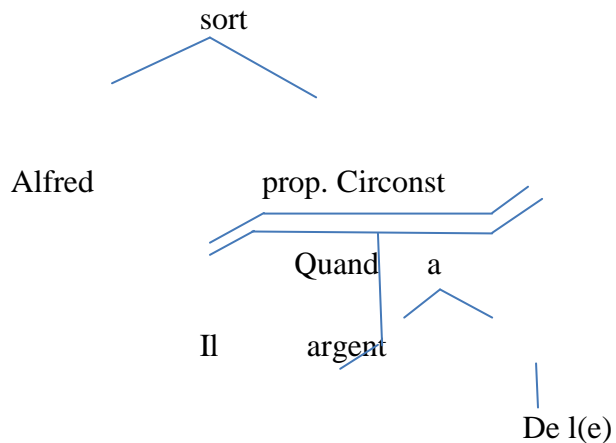


3-Le météorologue affirme qu'il fera beau demain.



Translation du second degré, du verbe conjugué vers le substantif. Le translatif est la conjonction de subordination « que ».

4- Alfred sort quand il aura de l'argent.

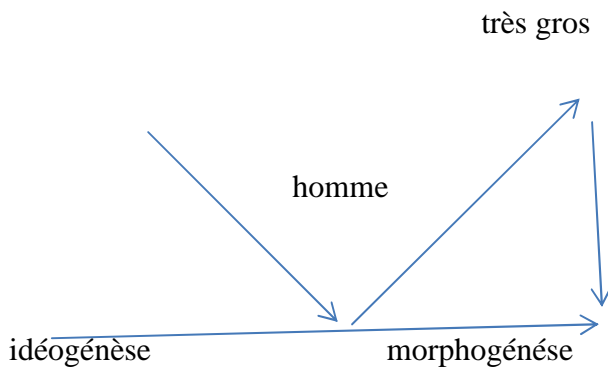


Translation du second degré du verbe vers l'adverbe. Le translatif est la conjonction de subordination « quand ».

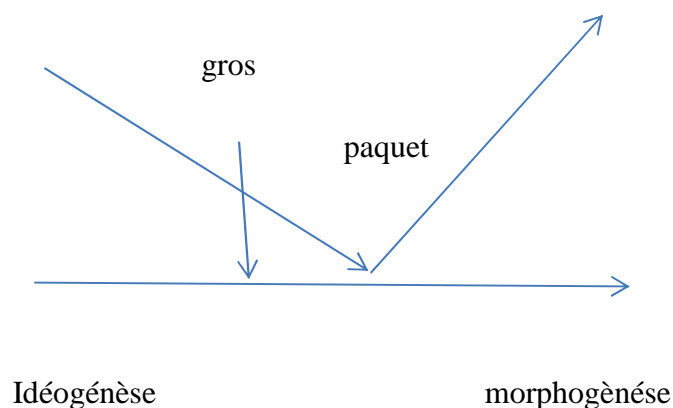
La psychomécanique de Guillaume. Page : 24

Exercice N°1

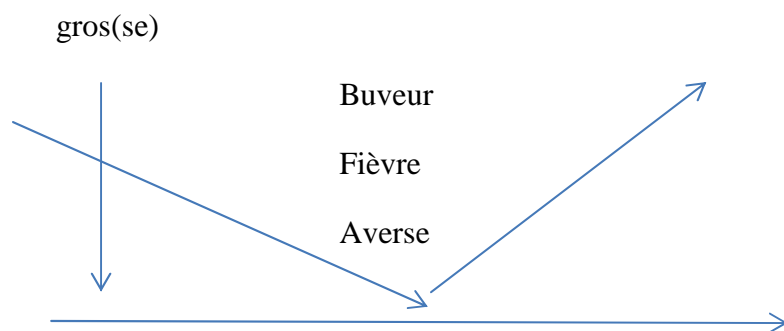
En (2), l'adjectif gros est postposé au substantif homme. Dans le cas de la postposition de l'adjectif, l'incidence de l'adjectif n'intervient qu'après l'achèvement de l'idéogénèse substantivale. Le sens du syntagme résulte de la combinaison du nom et de l'adjectif, qui correspond à (corpulent).



En (1) le SN gros paquet où l'adjectif est antéposé, l'adjectif gros a le sens de volumineux. La subduction de gros est nulle, donc l'adjectivation est tardive.



Concernant les autres SN un gros buveur, une grosse averse, grosse fièvre ont un emploi adverbialisés, ce qui correspond à : qui boit beaucoup, beaucoup de pluie, beaucoup de fièvre.



Exercice N°2

Rappelons le d'abord que l'adverbe dans la conception de Guillaume est appelé « incidence externe du second degré par opposition au substantif « incidence du premier degré » et à l'adjectif et au verbe « incidence du second degré ». L'adverbe s'applique à un support extérieur à lui-même (adjectif, verbe ou adverbe).

En (1) en (2) et en (3) « cet enfant apprend sérieusement », « cet homme parle doucement », « ce fonctionnaire travaille intelligemment », l'adverbe caractérise à la fois le verbe apprendre, parler, travailler (apprend tranquillement, parler doucement, travailler intelligemment) mais aussi le support d'incidence du verbe (cet enfant est sérieux), (cet homme est doux), (ce fonctionnaire est intelligent).

En (4) « cet homme parle peu » l'adverbe « peu » ne caractérise pas le support d'incidence « *cet homme est peu », il caractérise le verbe lui-même. Il est incident à l'incidence interne du verbe « parler ».

En (5) « le petit mange très peu », peu est incident à l'incidence interne du verbe « manger ». Quant à l'adverbe « très », il affecte le sens de « peu » sans modifier celui du verbe « *le petit mange très ». Il est donc incident à l'incidence interne de peu.

Le distributionnalisme. Page : 27

Exercice N°1

A première vue, les mots soulignés proposés dans le corpus semblent identiques. Or, une analyse minutieuse de ces unités linguistiques montre que ces unités n'apparaissent pas dans le même constituant immédiat de la phrase et n'acceptent pas les mêmes commutations. En (1), *le* précède un nom masculin *plat* ; en (2) *le* précède un verbe à l'infinitif *manger*. La

distribution de ces unités dans les deux phrases n'est pas également la même ; *le* appartient au SN en (1) et au SV en (2). Dans le premier contexte *le* peut commuter avec d'autres déterminants « un » et « ce », en (2) cette commutation est impossible. En conclusion, ces deux unités appartiennent à deux classes de mots distinctes.

En ce qui concerne l'unité linguistique *fort*, elle apparaît dans un contexte verbal. En (1), *fort* peut commuter avec *épicé*, en (3) *fort* peut commuter avec *très* et en (4) avec *robuste*. Dans le contexte 1 et 4 *fort* est un adjectif ; dans le troisième contexte *fort* est un adverbe.

Enfin, les deux occurrences de l'unité *la petite*, elles apparaissent dans un contexte verbal en (1) et dans un contexte nominal en (5). En (1), l'unité n'est pas effaçable et peut commuter avec *la fille*, *l'enfant* ; en (5) est effaçable et non obligatoire. Les deux unités appartiennent à deux classes de mots distincts. À celle des noms en (1) et à celle des adjectifs en (5).

Exercice N°2

L'analyse distributionnelle de l'unité linguistique « tout » proposé dans le corpus montre que cette unité occupe des positions distributionnelles variées. Tout précède un nom (toute femme) et un déterminant (tout le monde, tous les étudiants) et un verbe (a tout perdu).

« Tout », s'impose comme unité obligatoire en (1) et facultative en (2) par exemple. Son effacement maintient la grammaticalité de la phrase. Par ailleurs, « tout » s'accorde en genre et en nombre avec le nom comme « toute femme », « tous les étudiants ».

La grammaire générative. P :36/37

Exercice N°1

1-On lui a donné un cadeau de son père.

La phrase peut avoir comme structure profonde :

- a- On lui a donné un cadeau à transmettre à son père.
- b- Le cadeau a été envoyé par son père.

2-L'artiste peint la nuit.

La phrase peut avoir comme structure profonde :

- a- La nuit renvoie au moment où l'artiste peint un tableau.
- b- La nuit constitue le thème sur lequel l'artiste travaille.

.3-On lui a remis le document délabré.

La phrase peut avoir comme structure profonde :

- a- On lui a remis le document initialement délabré.
- b- Le document était prêté en bon état. Il a été remis délabré

b-II a lancé le ballon dans la cour

- a- La cour est le lieu où l'action a été effectuée
- b- Il était à l'extérieur de la cour et il a lancé le ballon dans la cour. .

Exercice N°2

En (1), le réflexif *se* est lié au sujet *cet homme* par le principe A en vertu duquel une anaphore est référentiellement dépendante du NP sujet.

En (2), le réflexif *se* est lié au sujet Jacques par le principe A.

En (3) , le pronom *le* ne peut être lié au NP Jacques. Selon le principe B de la théorie de liage, le pronom ne peut être lié à un NP en position A appartenant au même domaine local.

En (4), les réflexifs *se* et *l'un* et *l'autre* sont liés au NP Jacques et Marie.

En (5), le pronom *il* peut être interprété comme référentiel avec le NP Jacques, Le pronom et son antécédent coréférent librement. Mais si le pronom *il* trouve son antécédent dans le contexte linguistique et discursif, le pronom *il* et *Jacques* ne sont pas coréférentiels.

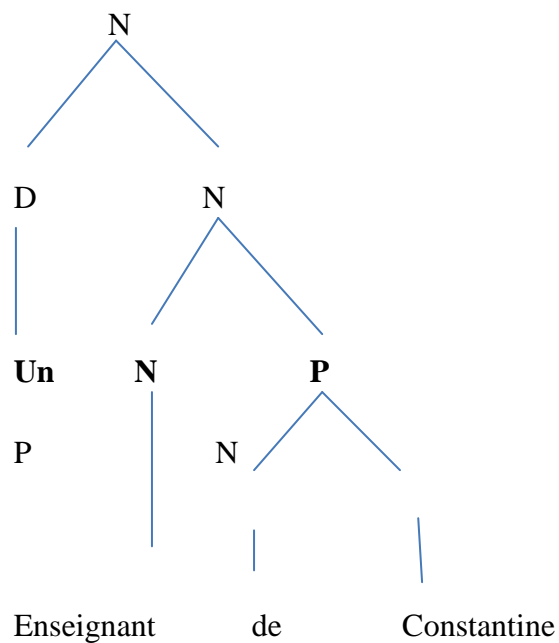
Exercice N°3

- Parler de soi même
- Penser à soi même
- Avoir peur de soi même
- Se mentir à soi-même
- Vivre pour soi même
- Etre livré à soi même
- Etre fidèle à soi même

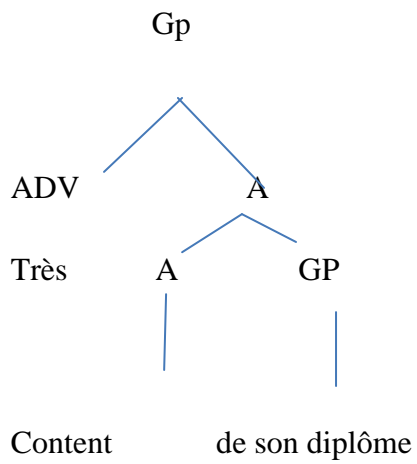
- Se connaître soi même
- Se consoler soi même
- Se convaincre soi même
- Se le dissimuler à soi
- Se persuader soi même
- Se suffire à soi même
- Se replier sur soi même
- Rester maître de soi
- Travailler pour soi
- Maîtrise de soi
- Respect de soi
- Le souci de soi
- Abnégation de soi
- Cela parle de soi.
- Fin en soi
- Cela va de soi même
- Avoir des amis autour de soi

Exercice N°3

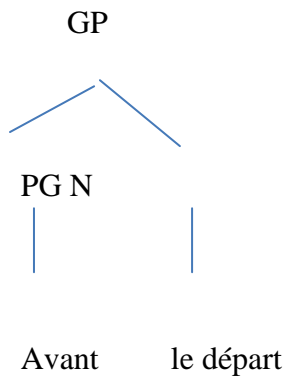
1-Un enseignant de Constantine.



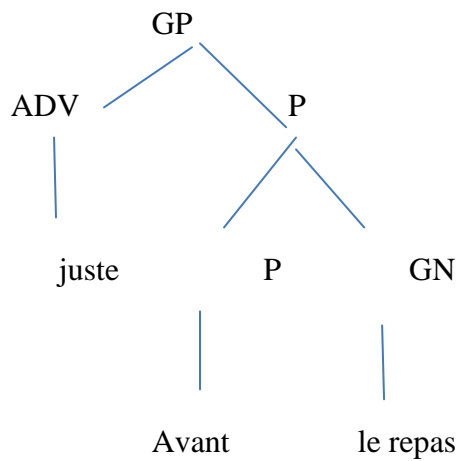
2-Très content de son diplôme



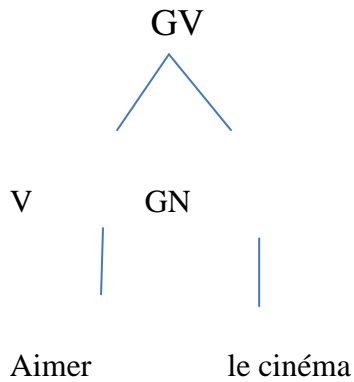
3-Avant le départ



4-juste avant le départ



5-Aimer le cinéma



L'énonciation. Page :43/ 44

Exercice N°1

En nous basant sur la distinction de Benveniste histoire/discours, les trois énoncés soumis à l'analyse appartiennent à l'énonciation historique. Les événements présentés semblent se raconter eux même sans aucune intervention du locuteur. Le temps fondamental employé est l'aoriste qui est le temps des événements hors du narrateur. Dans les trois énoncés, nous remarquons l'absence des indices de personnes, tout se passe comme s'il n'y avait pas de narrateur. Tout est donc raconté à la troisième personne « il sortit son visage de ses mains et se leva », « Il arriva en juin 1815 et ne repartit qu'en mars l'année suivante », « La colonisation entraîna l'intrusion d'un peuplement européen ». Les indices temporels employés n'ont aucun repère avec le moment de l'énonciation.

Exercice N°2

Le texte proposé dans le cadre de l'argumentation (débat d'idée) est une lettre écrite par J. J. Rousseau adressée à Madame de Francueil, la directrice de l'assistance publique. L'auteur de la lettre développe toute une argumentation solide selon l'art de la rhétorique et de la logique à l'encontre de Madame de Francueil pour l'avoir accusé de confier ses cinq enfants aux Enfants-Trouvés. L'auteur adopte une stratégie argumentative allant de la concession vers des arguments opposés pour mieux convaincre. Puisqu'il s'agit d'un discours argumentatif J. J. Rousseau se manifeste nettement par les indices de l'énonciation qui n'ont de signification que par rapport au repère spatiotemporel donné en haut du texte « A Paris, le 20 avril 1755. Le texte se caractérise par l'abondance du pronom personnel « je », des pronoms compléments « moi », « moi-même », des adjectifs possessifs « ma, mes, mon ». L'allocataire est désigné par l'emploi du pronom « vous » qui renvoie à Madame de

Francueil : « Vous connaissez ma situation ,je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine », « ...enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour lesquelles je suis pénétré d'une si juste horreur. »

Exercice N°3

Les énoncés soumis à l'étude montrent qu'ils ne sont pas équivalents. En effet, des subtilités sémantiques peuvent être dégagées et explicitées en raison de l'emploi de modalités logiques et appréciatives. En (1) et en (6), la modalité logique sûrement et certainement tend beaucoup plus vers la probabilité que vers la certitude. En dépit du sens littéral de ces adverbes, l'énoncé « partira sûrement » et « l'enseignant viendra certainement » provoquent un brouillage sémantique .Alors qu'en (2), (3) et en (4), les énoncés présentent des subtilités sémantiques très fines.

Liste des références bibliographiques

1. BENVENISTE, E, (1974), Problèmes de linguistique générale, 2, Gallimard.
2. BAYLON,C et FABRE, P (1990),Initiation à la linguistique, 2ème édition, éditions Mehdi.
3. CHOMSKY, N(1989) *La nouvelle syntaxe*, traduit par Lélia Picabia, Seuil, Paris
4. FUCHS, C et LEGOFFIC,P (1985),Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines, Classiques Hachette
5. GARRIC, N (2007), Introduction à la linguistique, Hachette
6. MAINGUENEAU, D (1976), Initiation aux méthodes de l'analyse du discours, Hachette Université.
7. MAINGUENEAU, D (1981), Approche de l'énonciation en linguistique française, Hachette
8. MARTIN,R (2002), Comprendre la linguistique, Presse universitaire de France, Paris.
9. MARTINET, A (1998), Eléments de linguistique générale, Armand Colin.
10. MONNERET ,P (1999),Exercices de linguistique, PUF
11. ELIA-SARFATI,G et PAVEAU, M- Anne (2003), Les grandes théories de la linguistique, Armand Colin.
12. PHILIPPE M, (1999) *Exercices de linguistique*, PUF
13. ROBERT, M, (2002), *Comprendre la linguistique*, PUF, Paris
14. HANACHI, D (1993), *L'adverbe dans les manuels scolaires. Analyse syntaxique et didactique. Mémoire de magister*
15. SAUSSURE. F (DE), (1990),Cours de linguistique générale,ENAG/EDITIONS
16. SISSAOUI A(2017), Pronoms compléments : enseignement de cette notion dans les manuels scolaires, démarche et difficultés rencontrées

Sitographie

1. VASSANT, A, Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne, incidence et parties du discours.
2. SADOULET, P (2011) La négation chez Guillaume, Actes sémiotique.

3. SCHWISCHAY, B, (2001),Mémento d'analyse grammaticale. Analyse stemmatique.